

Évaluations communes de langues vivantes A et B à compter de la session 2021

En gras, sont signalées les évolutions entre les E3C et les évaluations communes.

En vert, sont précisés les arbitrages pris pour l'espagnol exclusivement.

<p>Épreuves communes de contrôle continu définies par la note de service n°2019-056 du 18-4-2019 relative aux épreuves communes de contrôle continu de langues vivantes A et B – session 2021 et par la note de service n°2019-059 du 18-4-2019 relative aux épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale – session 2021</p>	<p>Évaluations communes définies par les notes de service du 23-7-2020 relatives aux évaluations communes de langues vivantes A et B à compter de la session 2021 (abroge et remplace la note de service n°2019-56) et aux évaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2021 (modifie la note de service n°2019-059)</p>
<p>E3C 1 : CO - EE Durée : 1h Niveaux visés : B1 en LVA, A2-B1 en LVB 2 parties (chacune /10) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ CO : à partir d'un support audio ou vidéo d'une durée d'1'30 maximum. 3 écoutes. Compte rendu libre ou guidé en français. ✓ EE : une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la CO, à traiter en langue cible. 	<p>Évaluation commune n°1 : CO Durée : 20 minutes (hors temps d'écoute) Niveaux visés : B1 en LVA, A2-B1 en LVB 1 partie (/20) : CO : à partir d'un support audio ou vidéo d'une durée d'1'30 maximum. 3 écoutes. Compte rendu libre en français. N.B. : Le titre du document et, éventuellement, les noms propres, sont fournis au candidat.</p>
<p>E3C 2 : CE - EE Durée : 1h30 Niveaux visés : B1-B2 en LVA, A2-B1 en LVB 2 parties (chacune /10) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ CE : à partir d'un ou deux textes (longueur cumulée : de 2300 à 4000 signes). Compte rendu libre ou guidé en langue cible. ✓ EE : une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la CE, à traiter en langue cible. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique. 	<p>Évaluation commune n°2 : CE - EE Durée : 1h30 Niveaux visés : B1-B2 en LVA, A2-B1 en LVB 2 parties (chacune /10) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ CE : à partir d'un ou deux documents (longueur cumulée : de 2300 à 4000 signes). Compte rendu libre en français. ✓ EE : deux questions, au choix, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la CE, à traiter en langue cible. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.
<p>E3C 3 : 2 temps : CO – CE – EE / EO</p> <p>Note globale /20 : la compréhension (CO et CE) et l'expression (EE et EO) comptent à part égales.</p> <p>1^{er} temps : CO – CE – EE Durée : 2h - Niveaux visés : B2 en LVA, B1 en LVB</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ CO : à partir d'un support audio ou vidéo d'une durée d'1'30 maximum. 3 écoutes. Compte rendu libre ou guidé en français. ✓ CE : à partir d'un ou deux textes (longueur cumulée : de 2500 à 4500 signes). Compte rendu en langue cible, guidé par des questions qui portent également sur la 	<p>Évaluation commune n°3 : 2 temps : CO – CE – EE / EO</p> <p>Note globale /20 : la compréhension (CO et CE) et l'expression (EE et EO) comptent à part égales.</p> <p>1^{er} temps : CO – CE – EE Durée : 1h30 - Niveaux visés : B2 en LVA, B1 en LVB</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ CO : à partir d'un support audio ou vidéo d'une durée d'1'30 maximum. 3 écoutes. Compte rendu libre en français. ✓ CE : à partir d'un ou deux documents (longueur cumulée : de 2500 à 4300 signes). Compte rendu libre en français.

compréhension de l'ensemble du dossier.

- ✓ EE : une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du dossier, à traiter en langue cible. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

2^{ème} temps : EO

Durée : 10 minutes **sans temps de préparation**

Niveaux visés : B2 en LVA, B1 en LVB

Choix par le candidat d'un axe culturel du programme parmi 3, proposés par l'examineur.

A partir de l'axe retenu, l'examineur propose des pistes de discussion : 2 documents

iconographiques, ou 2 citations, ou 1 document iconographique et 1 citation.

EOC (5 minutes max.) : le candidat explique quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi.

Entretien (5 minutes) : questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi.

OU

(séries technologiques exclusivement)

2^{ème} temps (ETLVA) : EO

Durée : 10 minutes sans temps de préparation

Niveau visé : B2

Jury composé de 2 enseignants (un d'ET, un de LVA)

EOC (5 minutes max.) : à partir de ressources produites par le candidat, l'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal de la voie technologique.

Contextes : projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D, STD2A ; situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR ; organisation (entreprise, administration ou association) en STMG ; fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations en ST2S.

E3C de l'enseignement de spécialité LLCER suivi uniquement en classe de 1^{ère} générale

Epreuve écrite (/20 points)

Durée : 2h – Niveau visé : B2

Synthèse d'un dossier documentaire (composé de trois documents, dont au moins un document littéraire et un document iconographique, adossés à l'une des deux thématiques au programme de la classe de 1^{ère}), guidée par deux ou trois questions ou consignes, en 300 mots au moins.

Possibilité d'une question (en français) portant sur la compréhension de l'ensemble du dossier (documents supports de l'évaluation de CO et de CE).

- ✓ EE : **deux questions, au choix**, en lien avec la thématique générale du dossier, à traiter en langue cible. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

2^{ème} temps : EO

Durée : 10 minutes – **Préparation : 10 minutes**

Niveaux visés : B2 en LVA, B1 en LVB

Choix par le candidat d'un axe culturel du programme parmi 3, proposés par l'examineur.

A partir de l'axe retenu, l'examineur propose des pistes de discussion : 2 documents

iconographiques, ou 2 citations, ou 1 document iconographique et 1 citation.

EOC (5 minutes max.) : le candidat explique quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi.

Entretien (5 minutes) : questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi.

OU

(séries technologiques exclusivement)

2^{ème} temps (ETLVA) : EO

Durée : 10 minutes sans temps de préparation

Niveau visé : B2

Jury composé de 2 enseignants (un d'ET, un de LVA)

EOC (5 minutes max.) : à partir de ressources produites par le candidat, l'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal de la voie technologique.

Contextes : projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D, STD2A ; situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR ; organisation (entreprise, administration ou association) en STMG ; fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations en ST2S.

Évaluation commune de l'enseignement de spécialité LLCER suivi uniquement en classe de 1^{ère} générale

Évaluation orale (/20 points)

Durée : 20 minutes (sans préparation)

Niveau attendu : B2

EOC (10 minutes max.) : Présentation par le candidat d'un dossier personnel (visé par son professeur de l'année de 1^{ère}), composé de 3 à 5 documents textuels et/ou iconographiques (étudiés ou non en classe) dont le fil conducteur se rattache à l'une des 2 thématiques du programme de 1^{ère}, pour en

La longueur cumulée des textes est comprise entre 4 000 et 5 000 signes, blancs et espaces compris.

**justifier les choix et en exprimer la logique interne.
Entretien (10 minutes).**

Les évaluations communes n°1 et 2 se déroulent respectivement aux deuxième et troisième trimestres de l'année de 1^{ère}, l'évaluation commune n°3, au troisième trimestre de la classe de terminale.

L'évaluation commune de l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de 1^{ère} se déroule au troisième trimestre de l'année de 1^{ère}.

Épreuve terminale de l'enseignement de spécialité LLCER à compter de la session 2021

Définie par la note de service du 23-7-2020 relative à l'épreuve de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

2 parties : écrite / orale, chacune comptant pour moitié de la note finale.

Partie écrite :

Durée : 3h30 – Niveau attendu : B2/C1 (C1 pour anglais, monde contemporain)

- ✓ Synthèse en langue étrangère (500 mots environ) (/16 points), guidée par 2 ou 3 questions ou consignes, à partir d'un dossier documentaire composé de 3 ou 4 documents de natures diverses, adossés à l'une des thématiques du programme de la classe de terminale.
La synthèse peut être complétée par un écrit complémentaire de type argumentatif, l'ensemble n'excédant pas 500 mots.
- ✓ Traduction ou transposition en français (selon la consigne indiquée) (/4 points) : soit traduction en français d'un passage de l'un des textes du dossier d'environ 500 signes, soit transposition en français, rendant compte des idées principales de l'un des textes du dossier.

Partie orale :

Durée : 20 minutes (sans préparation) – Niveau attendu : B2/C1 (C1 pour anglais, monde contemporain)

- ✓ EOC (10 minutes max.) : Présentation par le candidat d'un dossier personnel (visé par son professeur de l'année de terminale), composé de 4 à 6 documents textuels et/ou iconographiques (étudiés ou non en classe) en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal, pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne.
- ✓ Entretien (10 minutes).

NB : Les calendriers nationaux des épreuves terminales et de Parcoursup sont désormais publiés en début d'année scolaire.

SELO et DNL

Évaluation spécifique de contrôle continu définie par la note de service du 23-7-2020 relative à l'évaluation spécifique de contrôle continu organisée pour les candidats aux baccalauréats général et technologique scolarisés dans les sections européennes ou de langues orientales et pour les candidats présentant une discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante à compter de la session 2021

SELO

Pour rappel :

- La note finale attribuée à l'évaluation spécifique est prise en compte pour le calcul de la moyenne du candidat au baccalauréat suivant les modalités prévues pour les enseignements optionnels.

- Pour obtenir l'indication SELO sur son diplôme, le candidat doit avoir suivi un enseignement [rf1] dans le cadre de la SELO sur l'ensemble du cycle terminal, et avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'évaluation commune n°3 de la LV de la section **et** une note égale ou supérieure à 10/20 à l'évaluation spécifique de contrôle continu décrite ci-dessus.

L'évaluation spécifique de contrôle continu prend en compte :

- 1) le résultat d'une interrogation orale en langue pour 80% de la note globale
 - organisée par le recteur d'académie
 - assurée par un professeur de la LV de la section et, sauf impossibilité, par un professeur de la DNL concernée, qui ne peuvent être les professeurs de l'année en cours
 - à la même période que les évaluations communes de la classe de terminale.

Durée : 20 minutes – Préparation : 20 minutes
 2 parties de même durée et d'importance égale :
 EOC, à partir d'un sujet (1 ou 2 document(s) ou support d'activités en lien avec la DNL concernée – sans spécialisation excessive et d'une quinzaine de lignes au total) inconnu du candidat, remis par les examinateurs : le candidat rend compte du ou des documents de manière précise et nuancée, en dégage les idées principales et les enjeux.
 Entretien (en LV), qui porte sur les travaux et activités effectués dans l'année, dans la DNL concernée et dans le cadre de la section.
- 2) la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans la section au cours de la classe de terminale pour 20% de la note globale
 - attribuée conjointement par le professeur de la/des DNL concernée(s) en liaison avec le professeur de langue.

DNL ayant fait l'objet d'un enseignement en LV (hors SELO)

Pour rappel :

- La note finale attribuée à l'évaluation spécifique est prise en compte pour le calcul de la moyenne du candidat au baccalauréat suivant les modalités prévues pour les enseignements optionnels.
- Pour obtenir l'indication DNL hors SELO sur son diplôme, le candidat doit avoir suivi un enseignement de DNL sur l'ensemble du cycle terminal, et avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'évaluation spécifique de contrôle continu décrite ci-dessus.

L'évaluation spécifique de contrôle continu prend en compte :

- 1) le résultat d'une interrogation orale en langue pour 80% de la note globale
 - assurée par un professeur de la DNL ayant fait l'objet d'un enseignement dans cette langue et, sauf impossibilité, par un professeur de la LV concernée, qui ne soient pas, dans la mesure du possible, les professeurs de l'année en cours
 - à la même période que les évaluations communes de la classe de terminale.

Durée : 10 minutes – Préparation : 10 minutes
 EOC (5 minutes max.), qui prend appui sur des ressources produites par le candidat à partir des travaux effectués au cours de l'année de terminale en DNL, dont il doit rendre compte de manière précise et nuancée.
 Entretien (en LV), qui porte sur les travaux et activités effectués dans l'année, dans la DNL concernée.
- 2) la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans la DNL au cours de la classe de terminale pour 20% de la note globale
 - attribuée par le professeur de la/des DNL concernée(s) en liaison, sauf impossibilité, avec le professeur de langue.